

DOSSIER D'INSCRIPTION - 2023-2024 ELEVE MAJEUR

Les élèves inscrits en 2022-2023 qui ne seront pas réinscrits avant le vendredi 30 juin 2023 ne seront plus considérés comme prioritaires dans leur classe instrumentale.

Dossier n° :

Arrivé le :

A FOURNIR IMPERATIVEMENT AVEC LE DOSSIER

- Règlement de 25 € de droit forfaitaire par famille (non remboursable) par :
 - Espèces
 - CB
 - Chèque à l'ordre de RRCA2B Conservatoire de Musique
- Attestation de responsabilité civile en cours de validité
- Choix du mode de règlement (voir document joint)
- Autorisation de droit à l'image et plateforme de contenus pédagogiques (voir document joint)

Élève majeur

NOM : Prénom :

Adresse :

CP & Commune :

Né(e) le :

Profession : Employeur :

OU Classe : Établissement scolaire :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel :

Autre représentant légal

NOM : Prénom :

Adresse :

CP & Commune :

Profession : Employeur :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. professionnel :

Courriel :

Personne à contacter en cas de nécessité :

Comment avez-vous eu connaissance des services du Conservatoire de musique ?

- Musique à l'Ecole
- Famille
- Bouche à oreille
- Évènement du Conservatoire
- Réseaux sociaux
- Site internet
- Autre : préciser

ACTIVITÉS MUSICALES SOUHAITÉES

Retrouvez nos activités et instruments sur www.conservatoire.agglo2b.fr
et la plaquette de présentation de l'année scolaire 2023-2024

EN AVANT LA MUSIQUE :

Atelier moZalK - Handi-musique

INSTRUMENT :

- Instrument souhaité :
- Pour rappel, le conservatoire a fait le choix d'un apprentissage global qui comprend :
- La formation musicale,
 - Le cours d'instrument qui a lieu sur un autre créneau.
 - La pratique collective, obligatoire en 2^{ème} cycle.

Pour les élèves de 2^{ème} cycle uniquement : cf document de présentation

Formation Musicale à choisir parmi :

FM#Co – Musiques Actuelles – Musique Assistée par Ordinateur

- Choix 1 :
- Choix 2 :

LES PRATIQUES COLLECTIVES :

LES PRATIQUES INSTRUMENTALES :

- Atelier flûte à bec (à partir de 9 ans),
- Bruicolage et polysons (à partir de 7 ans),
- Atelier rock claviers,
- Orchestre A Tout Vent,
- Orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres,
- Orchestre à cordes débutants,
- Atelier de percussions digitales,
- Timbalada la Batucada,
- Atelier Musiques Anciennes,
- Musique de chambre-Accompagnement Piano
- Atelier Musiques Actuelles Adultes,
- Atelier musique traditionnelle ado-adultes,

LES CHŒURS :

- La p'tite chorale,
 - Chœur d'enfants et de jeunes,
 - Chantons en famille,
 - Atelier choral débutant adulte,
 - Les Dames de Chœur :
 - Grand Chœur *
 - Chœur mixte
 - Boc'heart Gospel Singers (gospel) *,
 - Chœur mixte *
- inscription sur audition au préalable pour les nouveaux*
- #### LA DANSE TRADITIONNELLE :
- Atelier danse avec le CSC de Nueil-Les-Aubiers,

Outils et suivi pédagogiques :

- Les élèves doivent emmener leur instrument, une trousse et un cahier à tous les cours.
- Le suivi de scolarité est assuré par voie dématérialisée.

Location d'instrument prioritaire pour les débutants (location payante, dans la limite du parc disponible).

Accordéon chromatique, diatonique, cor, cornet, clarinette, flûte traversière, harpe, saxophone, trombone, tuba, violon, violoncelle.

Choix de l'instrument :

INSCRIPTION

Je reconnais **avoir pris connaissance des conditions d'inscription** présentées sur la plaquette de l'année scolaire 2023-2024. **Les cotisations sont dues pour l'année même si l'élève arrête en cours d'année, quel que soit le mode de règlement choisi.** Toute inscription peut être annulée jusqu'au 30 septembre 2023 inclus. Au-delà, l'inscription sera validée et la facturation enclenchée.

Merci de bien vouloir reproduire la mention « lu et approuvé »

Fait à..... le

Signature de l'élève

Signature Représentant légal

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service administratif du Conservatoire pour établir les formalités d'inscription, de programmation et de facturation. Elles peuvent être utilisées pour l'envoi d'invitation ou de propositions d'activités ou animations culturelles de l'Agglomération. Elles sont conservées pendant 8 ans suivant votre dernière inscription et sont destinées au service administratif du conservatoire.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un courriel à dpd@agglo2b.fr